

Réf: Dossier 371840

Avis de constitution

SOCIETE « XTREM BEAUTY »

Siège Abidjan cocody angré 8e tranche à 100
mètres du carrefour prière, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « XTREM BEAUTY »

Objet : - Fabrication et commercialisation de produits cosmétiques;

- Conseil en soins capillaires;
- Commerce général;
- Divers...

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody angré 8e tranche à 100 mètres du carrefour prière, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle BOGATS AUDE INGRID (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13391 du 23/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79288/GTCA/RC/2024 du 23/12/2024

